

Projets de loi de finances

Le « président des riches » s'attaque frontalement aux personnes handicapées, invalides et victimes du travail

Décidément le projet de loi de finances s'avère être le plus défavorable aux personnes handicapés, pensionnés d'invalidité et victimes du travail depuis très longtemps. Derrière des annonces d'amélioration, se cachent des mesures préjudiciables, qui viennent réduire leur pouvoir d'achat.

La revalorisation de l'Allocation aux adultes handicapés, avec une première augmentation en novembre 2018, dans 13 mois, s'accompagne de la fusion à la baisse des deux compléments de ressources, mais surtout de la réforme des critères de prise en compte des ressources du conjoint. Cette mesure aboutit à neutraliser pour des dizaines de milliers de bénéficiaires l'effet de cette revalorisation.

La situation des pensionnés d'invalidité est encore pire. D'une part, ils seront impactés directement par la hausse de la CSG prévue dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale, sans aucune compensation puisque, une fois de plus, aucune revalorisation n'est envisagée. Ils vont donc connaître une perte de ressources directe et sans aucune compensation.

D'autre part, l'article 63 du projet de loi de finances prévoit la suppression de la prime d'activité pour les personnes invalides et les victimes du travail en emploi. Cela va se traduire très concrètement là-aussi par une baisse du pouvoir d'achat pour ces personnes.

Concernant les victimes du travail, la FNATH condamne une fois de plus le fait que l'excédent de la branche accidents du travail – maladies professionnelles ne se traduise pas concrètement pas de véritables mesures d'amélioration de l'indemnisation des victimes du travail, notamment une véritable revalorisation des rentes et indemnités en capital.

Jamais l'expression « président des riches », qui est de plus en plus utilisée dans les médias, n'a trouvé autant de traductions dans un projet de loi de finances, avec une réduction majeure du pouvoir d'achat des personnes handicapées, invalides et victimes du travail, sans oublier non plus la réduction brutale des contrats aidés qui fragilisent leur insertion en emploi.

La priorité « handicap » du président ne s'est traduit pour l'instant que par un décalage flagrant et insupportable entre les beaux discours et les actes. Il est temps d'agir dans la concertation et non dans la brutalité des mesures !

La FNATH votera aujourd'hui contre le PLFSS au conseil de la CNAMTS.

Contact Presse

François Verny / 01 45 35 31 87
francois.verny@fnath.com

